



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège danse – collège musique – collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

- **VU** le règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du traité ;
- **VU** le code des relations entre le public et l'administration ;
- **VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- **VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- **VU** le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
- **VU** le décret n°2009-633 du 6 juin 2009 modifié relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture et de la communication ;
- **VU** le décret n°2009-1393 du 11 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture ;
- **VU** le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 modifié relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- **VU** le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et sécurité Ouest, préfet d'Ille et Vilaine ;
- **VU** l'arrêté du 31 juillet 2015 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État au ministère de la culture et de la communication ;

Sur proposition de la directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste des membres de la commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre de l'année 2023, pour le collège danse, le collège musique et le collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue, est établie comme suit :

Pour le collège danse :

Monsieur Charles Eric BESNIER Co-fondateur de Bora Bora productions et chargé de production	18 rue du Bois de Barre 44100 Nantes
Mme Amélie-Anne Chapelain Directrice de la structure C.A.M.P – Capsule artistique de mouvement permanent à Locmiquélic	6 rue de la Douane 56570 Locmiquélic
Madame Marion COLLETER Directrice adjointe du CNDC à Angers	17 rue de la Tannerie 49101 Angers cedex 2
Monsieur Iffra DIA Co-Directeur du CCNRB	COLLECTIF FAIR-E Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne 38 rue Saint-Melaine – CS 20831 35108 Rennes Cedex 3
Madame Pauline DUBARRY Chargée de production à la Halle aux Grains – Scène nationale de Blois	2 place Jean Jaurès 41000 Blois
Monsieur Patrick GERMAIN-THOMAS Sociologue de l'art et de la culture	10 rue Cavallotti 75018 Paris
Madame Caroline GÉRAUD Directrice du Cargo / Segré en Anjou Bleu (49)	14 bis rue Florent Cornilleau 49100 Angers
Madame Erika Hess Directrice déléguée du Centre chorégraphique national de Nantes	23 rue Noire 44000 Nantes
Monsieur Abdoulayé KONATE Chorégraphe, Compagnie Ateka	10 rue Taufflieb 67140 Barr
Madame Natacha LE FRESNE Directrice Danse à tous les étages	Danse à tous les étages 10 rue Jean Guy 35000 Rennes

Monsieur Patrice LE FLOCH Directeur Le Triangle	Le Triangle, Scène conventionnée d'intérêt national "art et création" pour la danse Boulevard de Yougoslavie, 35000 Rennes
Monsieur Mickaël LE MER Chorégraphe, Compagnie S'Poart	15 rue de la Faisanderie 85000 La Roche-sur-yon
Madame Nadège LOIR Assistante artistique	Le Quartz, scène nationale de Brest 60 rue du château – BP 91039 29210 Brest cedex 1
Madame Cécile LOYER Chorégraphe Compagnie C.Loy	1 place Pillain 35150 Vatan
Madame Emilie POUZET Programmation Danse/Théâtre/Performance/Jeune Public Pod Arts du spectacle	Antre Peaux 24-26, route de la Chapelle 18000 Bourges

Pour le collège musique :

Estelle BEAUVINEAU Responsable des relations aux publics Programmatrice Jazz Cheffe de projet , Festival les Rendez-vous de l'Erdre	Association Culturelle de l'Eté 10 allée Duquesne 44000 Nantes
Madame Dominique BOUTEL ancienne productrice et journaliste, spécialisée dans la musique, à Radio France	31 rue Gabrielle 75018 Paris
Madame Pauline BOYER Plasticienne sonore et maître de conférence	Cie TM Project 5 place du Parlement 35000 Rennes
Monsieur Jérôme CHEVALIER Directeur du lieu musiques actuelles La Nouvelle Vague	La Nouvelle Vague, rue des Acadiens 35400 Saint-Malo
Madame Sarah DESSAINT Responsable du service culturel de l'Université Rennes 2 – Programmatrice Le Tambour,	Le Tambour Université Rennes 2 Place Recteur Henri le Moal, 35000 Rennes
Madame Véronique FLAGEOLLET-CASASSUS ancienne Directrice de l'Action Culturelle du département du Val d'Oise	29 boulevard des Oiseaux 92700 Colombes
Monsieur Mathieu GERVAIS Programmateu,r En charge des relations internationales SMAC ATM de Rennes	Association Trans Musicales 10-12 rue JeanGuy 35000 Rennes

<p>Madame Celine GUINOT Conseillère à la programmation et coordinatrice du projet Art et Territoire à la Scène nationale Les Quinconces – Espal, Le Mans</p>	<p>Les Quinconces – Espal, Le Mans Scène nationale Rue des Jacobins 72100 Le Mans</p>
<p>Monsieur Maël HOUGRON directeur du Nouveau Pavillon (Bouguenais - 44)</p>	<p>Le Nouveau Pavillon Centre Marcet 2 rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais</p>
<p>Monsieur Cyril JOLLARD Directeur de La Soufflerie, SCIN à Rezé</p>	<p>La Soufflerie Scène Conventiionnée d'Intérêt National 2 Avenue de Bretagne, 44400 Rezé</p>
<p>Monsieur Vincent LEANDRI Directeur du Théâtre de Cornouaille, Scène Nationale de Quimper</p>	<p>Théâtre de Cornouaille, Scène Nationale de Quimper 1, Esplanade François Mitterrand CS 74033 29337 Quimper Cedex</p>
<p>Madame Anne LENGART Directrice de l'Espace culturel l'Hermine,</p>	<p>Espace Culturel l'Hermine Scène de territoire Presqu'île de Rhuy – Sarzeau Rue du Père Coudrin - BP 13 56370 Sarzeau</p>
<p>Monsieur Daniel LE GUÉVEL Directeur du Centre Régional de Culture Bretonne et Celtique Amzer Nevez à Ploemeur</p>	<p>Amzer Nevez, Scène de Territoire pour les musiques traditionnelles actuelles 2 chemin du Conservatoire 56270 Ploemeur</p>
<p>Monsieur Fabien MERCIER responsable de production de l'opéra de Rennes,</p>	<p>Opéra de Rennes Place de la Mairie 35000 Rennes</p>
<p>Madame Anne MILLOUR conseillère musique</p>	<p>Le Quartz, Scène nationale de Brest Square Beethoven - 60, rue du Château BP 91039 29210 Brest Cedex 1</p>
<p>Monsieur Gaëtan NAEL Adjoint de direction & programmateur SMAC Antipode MJC</p>	<p>MJC Antipode Maison des jeunes et des cultures Parvis Agnès Varda - 75 avenue Jules Maniez 35 000 Rennes</p>
<p>Monsieur Frédéric PINARD Directeur du Centre Culturel l'Archipel,</p>	<p>Centre Culturel l'Archipel, 1 Rue des Îles, 29170 Fouesnant</p>

Pour le collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue :

Monsieur Jean-Louis BEAUVIEUX Retraité représentant du public	12 rue Pierre Le Tullier 35200 Rennes
Madame Frédérique BERTINEAU Directrice du Canal, Scène conventionnée d'intérêt national pour le Théâtre à Redon	Place du Parlement 35600 Redon
Monsieur Guillaume BLAISE, Directeur de La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc	Place de la Résistance 22000 Saint-Brieuc
Monsieur Jean-François CLEMENT, Directeur artistique du TRIO...S, scène de territoire pour les arts de la piste à Hennebont / Inzinzac-Lochrist	Théâtre du Blavet Place François Mitterrand 56650 Hennebont / Inzinzac-Lochrist
Madame Diane COURVOISIER, Secrétaire générale du Quartz, scène nationale de Brest	Square Beethoven 60, rue du Château BP 91 039 29210 Brest Cedex 1
Monsieur Mathieu DORVAL Directeur de l'Atelier Culturel, scène de territoire cirque, Landerneau	Place François Mitterrand 29800 Landerneau
Madame Amélie DU PAYRAT, Chargée de programmation à Très Tôt Théâtre, Scène conventionnée d'intérêt national jeune public, Quimper	Pôle culturel Max Jacob 4 boulevard Duplex 29000 Quimper
Madame Lucille GIUDICE, Responsable de la programmation artistique et culturelle du Centre culturel Jacques Duhamel, scène de territoire pour le théâtre, en préfiguration, Vitré	Centre culturel Jacques Duhamel 6 Rue de Verdun 35500 Vitré
Madame Véronica GOMEZ Administratrice du Théâtre à la Coque, centre national de la marionnette à Hennebont	3 rue de la paix 56700 Hennebont
Monsieur Frédéric GROSCHE Professeur d'Art dramatique, comédien et metteur en scène	Conservatoire de Saint-Brieuc Villa Carmélie Rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Madame Céline KERDAT Directrice du Dôme à Saint-Avé	1 Rue des Droits de l'Homme, 56890 Saint-Avé
Madame Céline LARRIERE Directrice du Théâtre du Champ au Roy, scène de territoire pour le théâtre à Guingamp	Place du Champ au Roy 22000 Guingamp

Monsieur Philippe LE GAL,
Directeur du Carré Magique,
Pôle national cirque de Lannion-Trégor

Place des Ursulines
Parvis des Droits de l'Homme
22300 Lannion

Monsieur Axel MANDAGOT
Directeur du Théâtre du Pays de Morlaix
scène de territoire pour le théâtre

20 rue Gambetta
BP 67 127
29671 Morlaix cedex

Monsieur Laurent MEININGER
Metteur en scène

Compagnie Forget Me Not
35000 Rennes

Madame Julie MERIAU
Directrice du Centre Culturel Juliette Drouet à Fougères

Rue du Gué Maheu
35300 Fougères,

Madame Alexandra OLIVIER,
Secrétaire générale du Théâtre de Lorient, Centre
dramatique national

11 rue Claire Droneau
BP 726
56107 Lorient Cedex

Madame Caroline RAFFIN
Directrice du Fourneau, centre national des arts de la rue et
de l'espace public, Brest

Le Fourneau, Centre National des arts
de la rue et de l'espace public
11 quai de la Douane
29200 Brest

Monsieur Thomas RENAUD
Directeur du Centre Culturel Athéna
Scène de territoire pour la marionnette et le théâtre d'objet
à Auray

1 Place du Gohlérez
56400 Auray

Article 2 :

La direction régionale des affaires culturelles de la région Bretagne assiste administrativement cette commission consultative et établit le compte-rendu des débats et un relevé de votes.

Article 3 :

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2015, les frais de déplacement et de séjour générés par la participation aux travaux de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant seront pris en charge par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

Les modalités de cette prise en charge seront conformes aux termes du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

Article 4 :

Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de Bretagne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le

21 DEC. 2022

Pour le Préfet

Le Secrétaire général
pour les affaires régionales

Philippe MAZENC